

BILAN DE COMPETENCES

Formule exploration et plan d'actions

Cadre légal décrit par la loi Article R6313-4 à 8

Objectifs et points forts

Ce bilan de compétences permet, **en 13h**, de faire le point sur sa vie professionnelle, de définir ses aspirations profondes, de définir un projet professionnel en phase avec ses intérêts professionnels, ses motivations et ses contraintes et de le construire sereinement : que ce soit un projet de formation, une reconversion professionnelle, un changement d'entreprise, une VAE, une création d'entreprise, une mobilité interne, une réadaptation de son poste actuel pour améliorer sa satisfaction motivationnelle.

Points forts du bilan :

- Utilisation de deux plateformes en ligne : une de diagnostic et transfert de compétences, une de diagnostic d'intérêts et de motivation professionnelles & bibliothèque métiers la plus utilisée en France
- Des horaires adaptés à vos besoins
- Une prise en considération de ses valeurs profondes et de son vécu émotionnel
- De l'exploration des différentes pistes à la mise en actions
- Une double casquette de l'accompagnante : Coach en développement professionnel spécialisée en intelligence émotionnelle & en transition professionnelle

Durée, tarifs, profil

Durée : 13 heures soit 2 jours

Tarif : 1400€ net/stagiaire (non assujetti à la TVA)

Format : présentiel et/ou distanciel

Profil des stagiaires : Ouvert à toutes les personnes en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)

Financement : CPF, OPCO, entreprise ou auto-financement

Lieu : 247 chemin de fontalun - Sury le Comtal

Dates et horaires : à définir

Prérequis : aucun prérequis nécessaire

Délais d'accès : 2 à 3 semaines

Modalités d'inscription :

Me contacter pour un entretien préalable

Objectifs pédagogiques

- Faire le point sur sa vie professionnelle

- Renforcer la connaissance de soi, la confiance en soi
- Identifier concrètement ses compétences
- Découvrir ses intérêts professionnels
- Identifier ses ressorts clés de motivation et sa satisfaction motivationnelle
- Valoriser ses atouts comme un instrument de négociation pour son projet
- Aligner ses valeurs personnelles et son environnement professionnel
- Identifier de nouvelles perspectives
- Vérifier la faisabilité de son projet
- Définir son nouveau parcours professionnel et/ou projet de formation et/ou réadaptation de son poste actuel

Programme

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.

En amont à votre bilan de compétences, et parce que c'est une démarche importante pour vous et pour moi, je prends le temps d'une première rencontre. Elle vous permet de découvrir ma démarche, ma méthodologie, mes valeurs et mon ADN et de faire connaissance.

Ce bilan de compétences est articulé en 3 étapes en application avec les décrets de loi en vigueur (Art. R. 6313-4 à -8) :

1. Phase préliminaire

- Analyser la demande, les besoins et définir le ou les objectifs
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- Présenter la méthodologie utilisée et les outils mis en œuvre
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- Établir un planning de rendez-vous

2. Phase d'investigation

Cette étape vous permet d'élaborer une ou plusieurs alternatives, de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence.

Etape 1 : Investir sur soi-même

- Explorer son parcours scolaire, professionnel, et personnel
- Identifier ses désirs et ses contraintes personnelles, familiales et financières
- Reconnaître ses valeurs
- Explorer ses forces et ses points de déséquilibre
- Identifier ses véritables centres d'intérêts professionnels
- Identifier ses sources de motivation, sa satisfaction motivationnelle
- Découvrir de nouvelles opportunités professionnelles et personnelles : métiers, secteurs d'activités ou entrepreneuriat, mais aussi activités associatives ou bénévoles qui peuvent venir compléter sa vie professionnelle actuelle et équilibrer vie professionnelle et vie personnelle

Etape 2 : Construire un projet viable et réaliste

- Elaborer des scénarios professionnels cohérents avec VOUS, votre vie et le marché de l'emploi
- Réaliser un inventaire de ses compétences professionnelles et personnelles

- Identifier et valoriser les compétences transférables, à renforcer ou à acquérir par projets envisagés
- Se renseigner sur le marché du travail, son bassin d'activité et d'emploi et la réalité des métiers
- Valider la faisabilité du projet en cohérence avec le marché, ses contraintes personnelles et ses désirs
- Valoriser ses compétences : faire évoluer son CV...

3. Phase de conclusion

- Confirmer et formaliser son projet professionnel et/ou de formation
- Rédiger un plan d'actions avec les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du projet
- Valider la synthèse écrite du bilan, qui sera discutée et commentée avec le bénéficiaire
Ce document de synthèse est strictement confidentiel et sera remis uniquement au bénéficiaire.
- Définir la date de réalisation de l'entretien de suivi à 6 mois pour faire un point sur la réalisation du projet professionnel, identifier les succès et freins au déroulement du projet, recenser les difficultés de mise en œuvre, et définir des solutions.

La durée totale est de 14 heures soit 14 heures d'entretiens en face à face (en présentiel ou distanciel, selon vos possibilités). Les séances d'entretien sont en moyenne de 1.5 à 2 heures hebdomadaires dans un premier temps, puis elles seront espacées afin de laisser du temps pour les investigations.

A NOTER : Depuis le 2 mai 2024, une participation financière de 100€ est demandée à tout salarié souhaitant suivre un bilan de compétences avec son CPF ([Mon Compte Formation](#)) selon le décret [n° 2024-394 du 29 avril 2024](#).

[L'arrêté du 26 décembre 2024](#), a entraîné une revalorisation de ce montant. Depuis le 1er janvier 2025, la participation financière obligatoire est fixée à 102,23€.

Demandeurs d'emploi, vous n'avez pas à payer ces 100€.

Organisation de la formation

■ Formateur

Amandine Barlet :

Transition professionnelle, reconversion professionnelle, Bilans de compétences, Coaching d'entreprises, orientation et coaching scolaire : tels sont mes domaines d'activités.

Amandine Barlet est certifiée à de nombreux outils qualifiés de connaissance de soi et de transition professionnelle, mobilité interne et reconversion. Amandine Barlet est spécialisée en intelligence émotionnelle et formée à l'outil EQ-I, outil de diagnostic de quotient émotionnel ; à l'outil MBTI, outil d'évaluation psychologique ; à l'outil PRADITUS, outil de développement des compétences comportementales de managers ; à l'outil MOTIVA, outil des motivations et intérêts professionnels ; à l'outil PFPI, outil d'inventaire de personnalité au travail, à l'outil Parcouréo, outil de diagnostic et transfert de compétences et bibliothèque métiers.

■ **Matériel requis :** aucun matériel requis

■ **Modalités d'accès :** Entretien préalable d'analyse de la demande

■ **Moyens pédagogiques et d'encadrement**

- Tout au long de l'accompagnement, alternance entre phase de diagnostic, phase d'échanges avec le consultant et travail personnel d'approfondissement
- Des temps de diagnostics à partir d'outils reconnus et validés
- Remise de rapports détaillés et personnalisés des outils d'évaluation et de diagnostic
- Des temps de confrontation à la réalité socio-professionnelle et économique
- Des temps d'entretiens individuels en face à face
- Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
- Documents de suivi
- Documents de bilans par outil
- Documentation sur les formations, métiers, conjonctures
- Document de synthèse écrite remis à l'issu du bilan

■ **Suivi et évaluation de la formation**

- Une feuille de présence émargée à chaque séance
- En amont du bilan, un entretien préalable analyse de la situation, des besoins et attentes
- Questionnaire d'évaluation à chaud au dernier jour du bilan de compétences
- Certificat de réalisation du bilan de compétences
- Questionnaire à 6 mois après le bilan de compétences

■ **Accessibilité**

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des restrictions, vous pouvez nous contacter afin de déterminer ensemble si des adaptations sont possibles.

■ **Contact Coach, responsable pédagogique et administratif :** amandine BARLET – a.barlet@liberte-sens.com – 06.37.17.62.30